

Source : http://www.lemonde.fr/planete/article/2018/01/23/gaz-a-effet-de-serre-la-france-sur-la-mauvaise-pente_5245904_3244.html#3mPuJhEm07gQFyX.99

Téléchargement 24 01 2018

Gaz à effet de serre : la France sur la mauvaise pente

Les émissions de CO₂ de l'Hexagone ont progressé en 2016, dépassant de 3,6 % l'objectif de la stratégie nationale bas carbone. Nicolas Hulot souhaite corriger cette dérive.

LE MONDE || Par [Pierre Le Hir](#) 23 01 2018

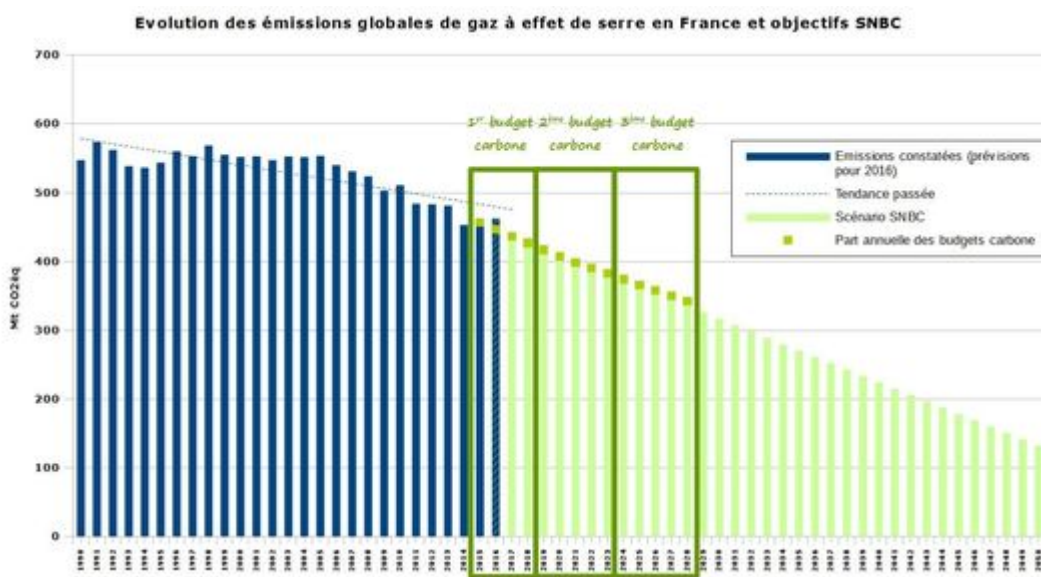


C'est un mauvais signal de la part d'un pays affichant volontiers son exemplarité dans la lutte contre le dérèglement climatique. Les émissions de gaz à effet de serre de la [France](#), qui étaient déjà reparties à la hausse en 2015 – après une baisse quasi ininterrompue depuis la fin des années 1990 –, ont à nouveau progressé en 2016. C'est ce que révèlent les [résultats présentés](#) lundi 22 janvier par Nicolas Hulot, à l'occasion de ses vœux à la presse. Un constat qui, estime le ministre de la transition écologique et solidaire, « *ne nous laisse aucun répit* » sur le front du [climat](#).

La contre-performance est d'autant plus notable que la France s'est dotée, en novembre 2015, d'une stratégie nationale bas carbone (SNBC). Celle-ci décline, dans les différents secteurs d'activité économique, les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre à ne pas [dépasser](#) pour se [placer](#) sur une trajectoire conduisant au « facteur 4 », c'est-à-dire à la division par quatre de ces émissions à l'horizon 2050. Cet objectif, annoncé dès 2003 et inscrit dans la [loi de transition énergétique](#) de 2015, a été remplacé par celui, encore plus ambitieux, de « neutralité carbone », que vise le plan climat annoncé par M. Hulot en juillet 2017.

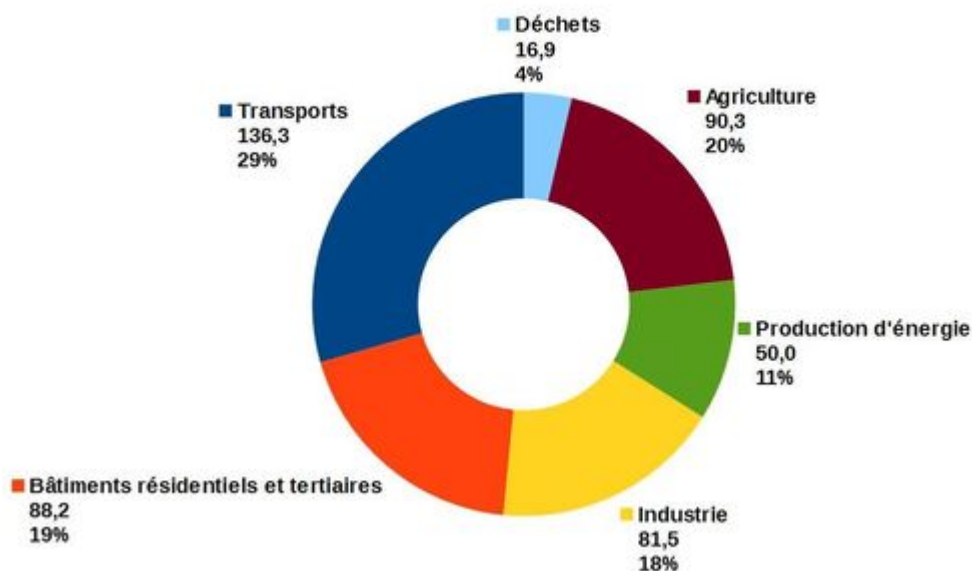
Lire aussi : [Climat : le plan de Hulot vers la neutralité carbone](#)

Selon les estimations fournies par le ministère, les émissions nationales ont atteint 463 millions de tonnes équivalent CO₂ (Mt CO₂ eq) en 2016, soit 3,6 % de plus que le plafond indicatif fixé par la SNBC, qui était de 447 Mt CO₂ eq.



Ces rejets sont imputables pour l'essentiel aux secteurs des [transports](#) (29 %), de l'[agriculture](#) (20 %), du bâtiment (19 %) et de l'[industrie](#) (18 %), la production d'énergie pesant pour 11 % et le traitement des déchets pour 4 %.

Emissions sectorielles estimées en 2016, en MtCO₂eq



Le dérapage par rapport à la feuille de route de la SNBC est particulièrement important dans le domaine du bâtiment (le dépassement y est de 11 %) et celui des transports (+ 6 %). Il est plus modéré pour l'agriculture (+ 3 %), tandis que le secteur de l'industrie est à peu près en phase avec les objectifs nationaux. De son côté, la production d'énergie obtient un bon résultat, avec des émissions inférieures de 8 % à l'objectif (en dépit d'une hausse par rapport à 2015).

Le ministère avance plusieurs explications à cette dérive globale. Il met en avant des « éléments conjoncturels », tels que « le faible prix des produits pétroliers, qui incite à la [consommation](#) », ou « l'indisponibilité de certaines centrales nucléaires, qui a provoqué un recours accru aux centrales thermiques à énergie fossile pour la production d'électricité ». Toutefois, M. Hulot considère que, pour le bâtiment et les transports notamment, « les politiques publiques nécessitent des renforcements très substantiels pour [atteindre](#) l'ambition voulue ».

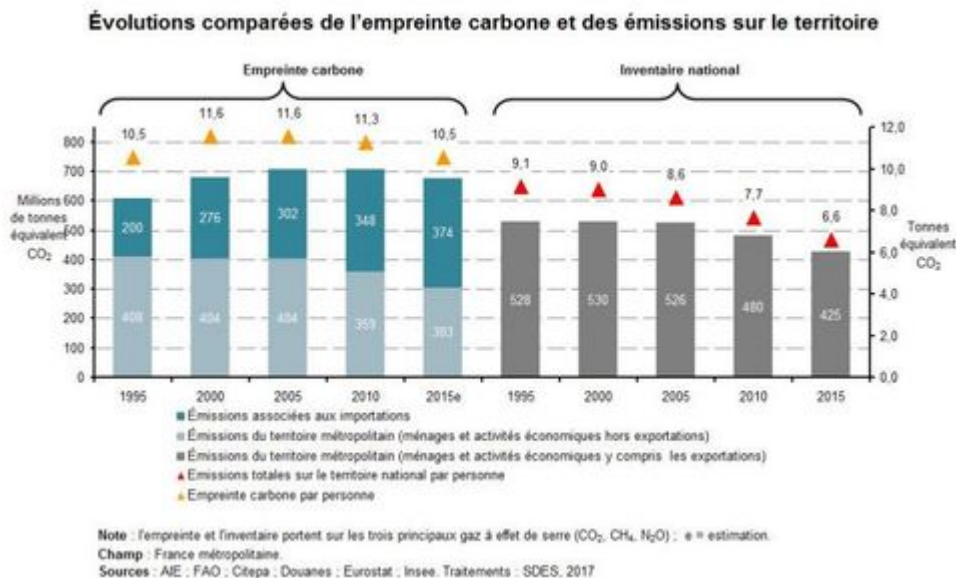
La fin des passoires thermiques

C'est le sens, indique-t-il, de plusieurs chantiers de long terme prévus dans son plan climat, comme « une augmentation accélérée du prix du carbone sur le quinquennat », la « fin de la vente de véhicules émetteurs de gaz à effet de serre en 2040 », ou encore, s'agissant des bâtiments résidentiels et tertiaires, « la fin des passoires thermiques en dix ans avec 4 milliards d'euros dédiés à la rénovation énergétique ».

Au printemps 2017, le Conseil général de l'[environnement](#) et du [développement durable](#) avait déjà prévenu que les engagements de la France en matière de gaz à effet de serre nécessitaient, pour [être](#) tenus, « une intensification des efforts dans tous les domaines ».

Lire aussi : [Réduction des gaz à effet de serre : la France doit forcer l'allure](#)

C'est d'autant plus vrai que les indicateurs publiés par le ministère portent sur les seules émissions nationales associées aux biens et aux services produits sur le territoire français, et non pas sur « l'empreinte carbone » totale, qui intègre, elle, les rejets carbonés générés dans d'autres pays par les biens et les services importés. La prise en compte de ces flux cachés accroît de près de moitié le bilan carbone réel de l'Hexagone. Alors qu'en s'en tenant aux émissions nationales, chaque Français est à l'origine de moins de 7 tonnes de CO₂ par an, son empreinte carbone véritable est en fait supérieure à 10 tonnes. Un niveau identique à celui de... 1995.



Il y a donc urgence à [inverser](#) la courbe. La stratégie nationale bas carbone doit être révisée fin 2018 pour [fixer](#), annonce le ministère, « une nouvelle trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre », compatible avec l'objectif de neutralité carbone au milieu du siècle.

